



LETTRE AUX RIVERAINS

Montpellier, 20 août 2021

Madame, Monsieur,

Le 29 et 30 octobre 2021, l'Association Sportive Automobile de l'Hérault organise le 62ème Critérium des Cévennes. En tant que riverains des routes empruntées, nous vous remercions sincèrement de votre accueil et de votre compréhension.

Soucieux de réduire les nuisances occasionnées par **les reconnaissances**, nous les réglementons en interdisant toute reconnaissance individuelle et en les limitant dans le temps à deux sessions (samedi 23 octobre et mercredi 27 octobre de 08h à 20h pour les ES1/4, 2/5 et 7/11). Les concurrents devront ainsi se présenter aux dates et heures considérées et ne pourront en aucun cas effectuer plus de 2 (deux) passages par épreuve spéciale (ES), sachant que la route reste ouverte à tous les utilisateurs.

Afin de vérifier le bon déroulement de ces reconnaissances et le plus strict respect du code de la route par les concurrents, un module de géo localisation est installé dans les véhicules de reconnaissance (strictement de série) qui permet à chaque instant de les suivre et de mesurer à distance leur vitesse instantanée, avec application de fortes pénalités en cas d'infraction. De plus, un important plan de surveillance sera mis en place sur chaque épreuve spéciale par l'installation de contrôles de pointages fixes et itinérants.

Horaires de fermeture des routes les 29 et 30 octobre 2021 pour le secteur du Vigan :

- **ES1/4 Alzon Village Vissec La Rigalderie (commune de Blandas)**

Vendredi 29 octobre de 09h15 à 21h30*

- **ES 2/5 Montdardier Le Vigan**

Vendredi 29 octobre de 09h45 à 22h00*

- **ES 7/11 Le Minier**

Samedi 30 octobre de 05h30 à 17h15*

**Les heures de réouverture sont approximatives car elles dépendent du déroulement de l'épreuve.*

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE L'HERAULT
Adresse administrative : Résidence le Rimbaud Bat A – 577, Avenue Louis RAVAS
34080 – MONTPELLIER Tél 04.67.61.00.99 - asa-herault@orange.fr
Adresse postale : B.P. 7 34690 FABREGUES - www.asa-herault.com



Pour une meilleure information, la carte générale du rallye, avec les itinéraires de déviation, les cartes de chacune des ES ainsi que le planning horaire détaillé, documents fournis par l'organisateur, seront affichés à partir de le mi-septembre dans chacune des Mairies. Vous pouvez aussi les obtenir par mail (asa-herault@orange.fr) ou sur simple demande au secrétariat de l'ASA Hérault (04 67 61 00 99) ou bien les consulter sur le site de l'ASA (www.asa-herault.com).

Comme chaque année, nos équipes distribueront des sacs poubelles au public et nous nous engageons dès le samedi après-midi à commencer **le ramassage des déchets laissés sur place par le public**. De plus, une vérification des abords des routes reprendra dès le dimanche matin.

Avec nos vifs remerciements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos plus respectueuses salutations.

Le Comité d'Organisation